PRINCIPAUX RÉSULTATS LOIRE NATURE

2002 • 2006

Pour une gestion durable d'un fleuve et de ses affluents

Les îles en aval : un des multiples paysages de la Loire

LOIRE NATURE ET LE BASSIN DE LA LOIRE

De nombreuses opérations d'entretien ou de restauration des milieux sont mises en œuvre

Loire nature : une aventure débutée il y a 14 ans déjà !

Après des décennies où l'opinion avait prévalu que la technique permettrait de dominer la nature et qu'en particulier des barrages pouvaient réguler le débit de la Loire en toutes circonstances, un débat a commencé à s'instaurer à la fin des années 80 sur un autre type d'aménagement du territoire prenant mieux en compte les aléas naturels. Le débat parfois vif et passionné a abouti en 1994 à l'adoption du Plan Loire Grandeur Nature.

Une initiative ambitieuse pour la Loire

C'est dans cette mouvance que dès 1993, afin de mettre en place des mesures concrètes de préservation et de gestion des milieux naturels les plus représentatifs de la Loire et de l'Allier, la Fédération des conservatoires d'espaces naturels (Espaces naturels de France) et **le WWF ont lancé le programme LIFE « Loire nature » pour la protection de "l'espace de liberté du fleuve"** qui a reçu le soutien de l'Union européenne et du ministère de l'Environnement.
Ce projet a permis, entre 1993 et 1998, d'expérimenter des actions susceptibles d'être reproduites à plus grande échelle et de faire connaître la notion et l'intérêt d' « espace de liberté », en démontrant l'intérêt de cette zone de divagation naturelle des cours d'eau. Au total, 2056 hectares ont ainsi été préservés durablement.
Les résultats majeurs de cette première phase de Loire nature, outre la maîtrise foncière de sites à enjeux patrimoniaux, sont nombreux : amélioration du dialogue entre associations et institutions, amplification des partenariats innovants avec les usagers, en particulier les agriculteurs, réappropriation du fleuve par des milliers de riverains grâce à la création de sentiers pédagogiques.

PLAN LOIRE GRANDEUR NATURE

Le 4 janvier 1994, le gouvernement français adoptait, avec le Plan Loire Grandeur Nature, le principe d'une gestion intégrée de la Loire répondant aux exigences de protection des personnes et des biens, de développement économique et de préservation du patrimoine naturel. Le 23 juillet 1999, la poursuite de ce plan a été intégrée dans les contrats de plan Etat-Régions pour devenir le Programme interrégional Loire Grandeur Nature 2000-2006.

Lancement de la seconde phase en 2002

Devant le succès de la 1ère phase de Loire nature, les acteurs associatifs (Fédération des conservatoires, WWF et Ligue pour la protection des oiseaux-LPO) et institutionnels (Etat, Etablissement public Loire et Agence de l'eau Loire-Bretagne) ont souhaité sa prolongation et son intégration au volet de restauration des milieux naturels du Programme interrégional Loire Grandeur Nature.
Lancée officiellement le 28 février 2002, cette phase s'élargit aux autres affluents (Cher, Indre, Maine, Vienne…) et aux têtes de bassin et petits ruisseaux (Brame…) pour permettre une gestion intégrée du bassin versant. Elle vise à assurer la préservation et la gestion durable des écosystèmes ligériens (tourbières, gorges, forêts alluviales, anciens bras -boires-…) afin de maintenir leurs différentes fonctions écologiques. Les objectifs de gestion répondent à trois enjeux complémentaires : **la protection de la biodiversité, la contribution au maintien de la dynamique fluviale et des zones d'expansion des crues et la préservation de la ressource en eau.**
Les actions développées, en partenariat avec les collectivités locales, portent sur la réalisation d'inventaires et d'études scientifiques, la mise en place de travaux de restauration et de gestion des milieux, sur la protection des espèces et aussi sur la sensibilisation du public.

LOIRE NATURE EN BREF

19 structures participantes : 7 conservatoires et leur fédération, la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO) et 6 de ses délégations, la FRAPNA Loire, le WWF-France, l'Office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS) et le Conseil général de la Nièvre.
Les financeurs : le Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable, relayé par les DIREN du bassin de la Loire, l'Agence de l'eau Loire-Bretagne, l'Etablissement public Loire et les collectivités territoriales de 8 régions du bassin de la Loire.
5 actions thématiques (coordination, scientifique, communication, pédagogie et tourisme) qui valorisent les actions menées localement et assurent la cohérence de Loire nature avec les différentes politiques publiques du bassin.
50 secteurs d'intervention, une centaine de sites sur l'ensemble du bassin de la Loire.

LA DYNAMIQUE FLUVIALE ET LE CONCEPT D'ESPACE DE LIBERTÉ

L'évolution du lit de la rivière grâce à l'alternance de l'érosion et des crues constitue un facteur de bon état écologique. La rivière serpente entre des îles, dessine des méandres, creuse des falaises, ouvre de nouveaux chenaux, délaisse des bras morts, remodèle des îlots : c'est la dynamique fluviale. Elle est à l'origine de l'extraordinaire biodiversité, de la mosaïque des milieux et trouve sa pleine expression dans l'espace de liberté : des zones libres du lit majeur que la rivière peut investir à loisir.

Le bassin de la Loire, un territoire remarquable

Depuis les hauts bassins jusqu'à l'estuaire, les paysages variés traversés par la Loire et ses affluents sont le reflet de la diversité des milieux naturels et des espèces qu'on y trouve. En amont, les secteurs de sources du Massif Central abritent tourbières et petits ruisseaux, royaume de la loutre et des plantes carnivores. Dans les gorges, forêts et landes sont propices à la présence de nombreux rapaces. Plus à l'aval, les secteurs de méandres et d'îles abritent la plus importante population française de sternes qui

C. Bouchardy

La loutre est de retour sur la Loire

N. Dupieux

Les forêts des bords de rivières abritent aussi des fleurs comme les perce-neiges

nichent sur les bancs de sable. Les forêts riveraines, jungles en miniature, servent de zone d'alimentation pour le castor d'Europe. Enfin, vers l'estuaire, les prairies humides sont de véritables zones refuge pour une diversité de fleurs, de papillons, et pour un oiseau très menacé, le râle des genêts. La richesse du bassin de la Loire est aussi majeure dans le milieu aquatique : poissons migrateurs dont le saumon atlantique (949 individus remontant vers les frayères étaient comptés à Vichy au 1er juillet 2006), mollusques en raréfaction comme la moule perlière, écrevisse à pieds blancs, etc. sont le reflet d'un patrimoine biologique fragile et remarquable.
Le cours du fleuve et de ses affluents représente un extraordinaire trait d'union entre l'amont et l'aval, en permettant la circulation des espèces sauvages et les échanges entre des milieux très divers.

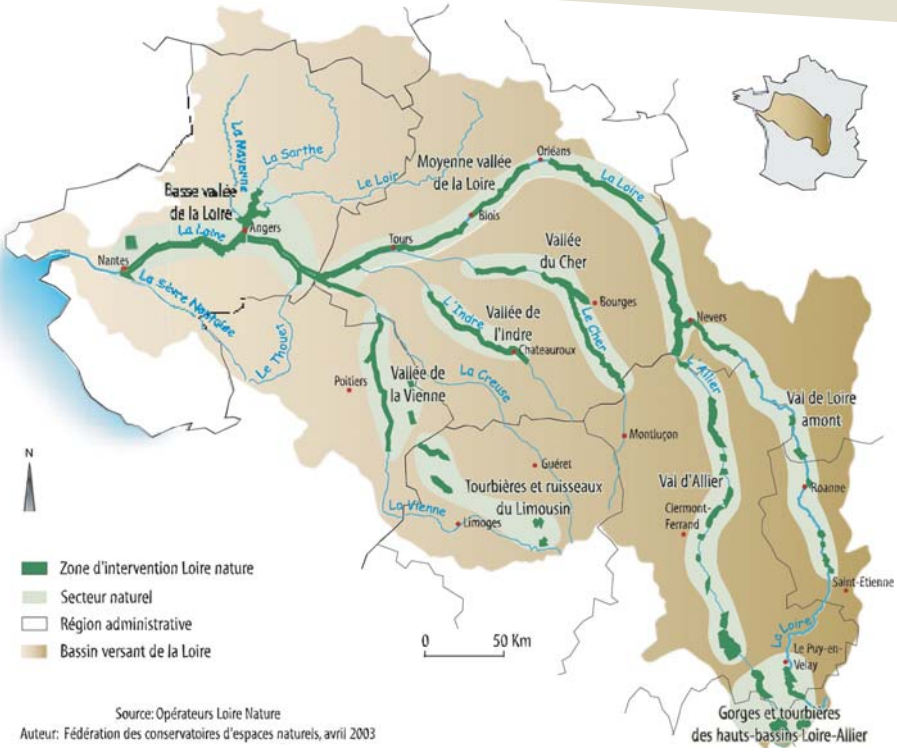

Source: Opérateurs Loire Nature
Auteur: Fédération des conservatoires d'espaces naturels, avril 2003

Quelques repères

➔ La Loire : 1010 km, le plus long fleuve de France.

➔ Le bassin de la Loire : 110 000 km², 1/5ème du territoire français, 9 régions, 30 départements, 5600 communes.

➔ Principaux affluents : Allier, Cher, Indre, Vienne, Arroux, Loir, Sarthe, Mayenne et Maine.

➔ Une biodiversité remarquable : 2000 à 2500 espèces d'invertébrés aquatiques (80% d'insectes), 42 espèces de poissons dont 7 migratrices, 18 espèces d'amphibiens, 11 espèces de reptiles, au moins 240 espèces d'oiseaux, 44 espèces de mammifères… parmi lesquelles 107 espèces animales protégées au niveau national. Environ 1300 espèces végétales dont 103 d'intérêt patrimonial.

➔ Des sites et un patrimoine biologique exceptionnels : 1538 sites d'importance communautaire (SIC) et 144 zones de protection spéciale (ZPS) désignés dans le cadre de Natura 2000, 70 arrêtés préfectoraux de protection de biotope (APPB), 12 réserves naturelles, 4 sites RAMSAR.

S. Rogue

On trouve la fritilaire pintade sur les prairies angevines et ligériennes

➔ Une ressource en eau potable prioritaire pour des centaines de milliers de personnes.

➔ Des paysages reconnus dans toute l'Europe, pour partie inscrits au patrimoine mondial de l'humanité par l'UNESCO et parcourus par des milliers de visiteurs.

Loire nature : des avancées et des résultats importants

Le programme Loire nature a été construit autour d'une cinquantaine de secteurs d'intervention permettant de développer des actions de gestion. Des sites prioritaires d'intervention ont été définis au sein de ces secteurs en fonction de la rareté du milieu, de l'originalité des espèces présentes, du niveau de dégradation du site ou encore du potentiel écologique qu'un ensemble de sites pouvaient représenter. Ensuite, ont été mises en exergue les opportunités d'acquisition et de partenariats de gestion sans lesquels l'intervention ne pouvait avoir lieu. Fin 2006, les actions concrètes réalisées représentent une superficie de plus de 42 000 ha sur lesquels les opérateurs Loire nature gèrent **un total de 3920 ha** :

- **2050 ha sont désormais des propriétés** des opérateurs dont 515 ha ont été acquis dans la seconde phase du programme entre 2002 et 2006 ;
- **1870 ha sont gérés** via d'autres types de maîtrise foncière (location/amodiation du domaine public fluvial, baux emphytéotiques, conventions de gestion), mis en œuvre pour 1158 ha entre 2002 et 2006.

L. Audry/CSNB

La concertation est une des clefs de la réussite de Loire nature

En termes d'intervention, 18 000 ha de sites Loire nature sont dotés de plans de gestion intégrant des suivis scientifiques (cf. page7) et des actions ciblées : **300 ha ont été restaurés** et les opérateurs ont **effectué une gestion régulière sur près de 1000 ha par an** sur des milieux très divers (cf. page 5).
Au moins 28 salariés en équivalent temps plein ont œuvré pour réaliser ces opérations locales et thématiques et plus de 43 stagiaires sont venus compléter leur formation en participant au programme.

Au total grâce à **l'engagement fort de l'Etat, des établissements publics de bassin et des collectivités**, le programme a bénéficié d'un budget de près de **10,5 millions d'euros** dont plus de 8 millions pour les actions de terrain et 2 millions pour les actions transversales thématiques.
La contribution des partenaires financiers varie sensiblement selon les régions et les opérations mise en œuvre mais à l'échelle globale la répartition est la suivante :

L.-M. Préau

Les pelouses de Bertignolles, propriétés du Conservatoire de la région Centre

Les réussites de ce programme reposent sur **les relations inter-associatives avec les institutions pour la mise en œuvre des politiques publiques**. Ces 12 années ont permis d'ouvrir une discussion entre les différentes instances et de mettre en place des collaborations sérieuses et poussées. Loire nature, par son approche expérimentale, a aussi produit de nouvelles références en termes de gestion conservatoire transposables à d'autres contextes et territoires.

T. Gravrand/CPNRC

De nombreux hommes et femmes ont travaillé à la mise en œuvre du programme

Au regard de ces résultats, il est important de prendre conscience qu'au-delà des moyens financiers indispensables à la préservation de l'environnement, l'acquisition, la négociation partenariale, la mise en place d'opérations de gestion… sont des actions qui se construisent à moyen voire long terme. Elles installent les conditions d'une gestion pérenne même si cela nécessite parfois de longues années de concertation. Certains opérateurs voient par exemple aboutir des démarches entamées il y a près de 10 ans, à l'image du Conservatoire du Limousin sur le site de la tourbière de la Mazure.

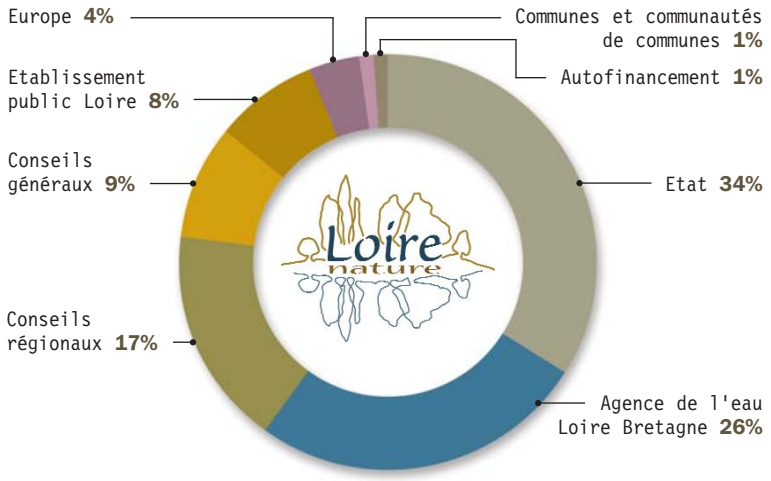

Financement Loire nature 2002-2006 sur un total de 10,5 millions d'euros.

J. Roche

Réouverture d'une annexe hydraulique

INTERVENIR SUR LES MILIEUX NATURELS ET CONTRIBUER AUX INTÉRÊTS COLLECTIFS

J. Roche

Plantation de haie dans l'Allier

Des actions en faveur des milieux naturels

La préservation du patrimoine biologique constitue la contribution majeure de Loire nature. Elle se traduit par la sauvegarde des divers milieux naturels du bassin de la Loire : milieux ouverts, forêts alluviales, bancs de sables, falaises d'érosion, annexes hydrauliques (ou boires), têtes de bassin (tourbières, landes…). Mais aussi par la prise en considération d'une menace récente qui pèse sur la biodiversité : la progression des espèces dites envahissantes.

Les opérateurs de Loire nature se sont particulièrement attachés à la gestion **des milieux ouverts**, qu'il s'agisse de pelouses, de prairies naturelles inondables ou encore de bancs de sables et îlots. 10 opérateurs sont intervenus sur 840 ha de terrain. Des opérations très diverses ont été mises en place comme l'entretien des prairies et pelouses par pâturage ou par fauche en lien avec les agriculteurs, la mise en place de travaux pastoraux (clôtures…), la reconversion de cultures et de peupleraies en prairies naturelles, le bûcheronnage de résineux afin de rétablir des milieux fragiles, la plantation de haies, la limitation des accès véhicules, la préservation d'îlots à sternes par arrachage des ligneux… Différents équipements ont été expérimentés comme le chenillard broyeur qui permet d'assurer le broyage et l'exportation des matériaux afin de limiter l'impact environnemental (Bec d'Allier/Conseil général de la Nièvre).

Les forêts alluviales comptent aussi parmi les milieux prioritaires. Sur plus de 600 hectares, 9 opérateurs ont mené des actions visant à favoriser l'émergence de boisements alluviaux par la plantation de boutures d'espèces locales ou la coupe à blanc d'espèces introduites (ex.: douglas, peuplier d'Italie…). D'autres opérations comme l'entretien de haies, de frênes têtard, ou encore un projet de gestion sylvicole extensive (Conservatoire des espaces et paysages d'Auvergne à Dallet) ont été mises en œuvre.

D'autres interventions ont concerné **les têtes de bassin** (340 ha), **les gravières** (407 ha) et **les annexes hydrauliques** (16 ha). Sur les têtes de bassin, ont été réalisées des opérations de réouverture de tourbières et de landes, de lutte contre la fougère aigle par la fauche mécanique et le pâturage, de comblement de fossés de drainage… 4 gravières et sablières ont été restaurées et des études sont toujours en cours sur d'autres sites, plusieurs lieux de décharges ou d'extraction sauvage ont été fermés. Les travaux sur les annexes hydrauliques ont été diversifiés : réouverture de bras morts, restauration de frayères à brochets, création de mares, restauration d'ouvrages hydrauliques ou encore remise en état de sites de reproduction des batraciens (LPO Auvergne à Nonette).

Concernant les **espèces envahissantes**, les actions ont surtout concerné les jussies, le robinier faux acacia et les renouées exotiques. Localement, d'autres opérations de gestion et des suivis ont été faits sur la balsamine de l'Himalaya, le solidage… Des méthodes de régulation de la progression de ces espèces : arrachage, broyage, dessouchage et/ou plantations de boisements de végétaux locaux ont été expérimentées pour limiter l'implantation des espèces exotiques. Au niveau des mammifères, ragondin et rat musqué ont été étudiés grâce au réseau de suivi mis en œuvre par l'ONCFS sur le bassin.

G. Pasquier/CPNRC

Recreusement de mares

CEPA

Limitation des accès véhicules sur les sites

A SAVOIR

Une espèce dite envahissante est une espèce exotique qui entre en concurrence directe avec les espèces locales au point de les remplacer.

Contribuer à préserver la ressource en eau et à maintenir les champs d'expansion des crues

Loire nature a contribué au maintien des fonctions hydrologiques des zones humides parmi lesquelles **la préservation de la ressource en eau, la fonction de « château d'eau » et le maintien de zones d'expansion des crues**.

Les milieux naturels tels que les prairies situées à proximité de puits de captage d'eau potable filtrent les eaux et jouent le rôle de stations d'épuration naturelles. Les pesticides, phosphates et nitrates s'en trouvent diminués avant de rejoindre la nappe alluviale. Les analyses montrent clairement que les captages qui se trouvent dans des sites naturels sont de bien meilleure qualité que ceux situés en zone urbaine ou de cultures.
Face à ce constat, les opérateurs du programme Loire nature ont développé des **partenariats avec les syndicats des eaux et les communes**, afin de gérer durablement et écologiquement les parcelles situées dans les zones de protection de captage. Le Conservatoire des sites naturels bourguignons a par exemple acquis un site naturel en lien étroit avec le syndicat d'exploitation des eaux : la Sologne Bourbonnaise. Le Conservatoire des espaces et paysages d'Auvergne contribue à la gestion des 260 ha de zone de protection de captage de la ville de Clermont-Ferrand. Ainsi, au moins **850 ha et 90 puits de captage** bénéficient d'une gestion Loire nature en faveur de la protection de la ressource en eau potable.

Les zones de têtes de bassin quant à elles constituent **un château d'eau pour le bassin de la Loire**. De leur bon état écologique dépendent non seulement la qualité des eaux que l'on retrouvera plus à l'aval mais aussi leur quantité. L'assèchement des tourbières engendré par les plantations ou le drainage, le mauvais écoulement de l'eau résultant d'anciennes extractions de tourbe… constituent autant de facteurs limitant l'approvisionnement en eau des petits ruisseaux, puis des affluents et enfin de la Loire. Les 3 opérateurs situés en tête de bassin sont intervenus concrètement, sur 700 ha, au travers d'actions variées : comblement de drains, lutte contre l'envahissement par les ligneux ou encore étude de l'écoulement de l'eau dans l'optique d'améliorer le fonctionnement hydraulique du site, comme sur la tourbière de Sagne Redonde (Conservatoire Rhône-Alpes des espaces naturels).

Enfin, la majorité des sites gérés (au moins 2000 ha) sont des **zones inondables** : forêts de bords de rivières, prairies de fauche, prairies naturelles… autant de lieux où **l'espace de liberté peut librement s'exprimer**, où les rivières peuvent tour à tour déposer leurs limons sur de vastes étendues et emporter des sédiments pour contribuer au rechargement du lit. Ces milieux naturels inondables permettent aux **crues de s'épandre** et de dissiper leur énergie avant de rejoindre les villes à l'aval. Ils ont ainsi un rôle primordial pour la réduction de **l'impact des inondations**. Pour maintenir durablement cette fonctionnalité, plusieurs sites **(645 ha et 70 km de berges)** ont été acquis afin de protéger la dynamique naturelle du cours d'eau (érosion, sédimentation, zones inondables…) et d'éviter les aménagements inadaptés qui l'altéreraient. En complément, pour évaluer l'impact de ces actions et pour améliorer les connaissances en géomorphologie fluviale, des études sont menées sur certains sites pour calculer l'érosion des berges.

A. Vanden-Eede/ENF

Les têtes de bassins stockent d'importantes quantités d'eau

J. Saillard/CEPA

Plusieurs sites sont acquis pour maintenir l'érosion

J. Saillard/CEPA

La nappe phréatique de l'Allier fournit les deux tiers de la consommation d'eau potable d'Auvergne

Suivis, protocoles, formations, recherche… au service des milieux et des espèces

N. Dupieux

Une vingtaine de personnes participent à la formation végétation

La mission scientifique mise en œuvre par la Fédération des conservatoires, avec l'appui de la LPO sur le volet avifaune, a développé plusieurs outils au service des opérateurs de terrain.

Des protocoles ont été élaborés afin d'harmoniser les méthodes sur l'ensemble du territoire et produire des données homogènes. Ces protocoles, validés par des référents scientifiques, concernent le suivi des espèces (amphibiens, odonates, végétation, oiseaux) et des milieux (forêts alluviales, annexes hydrauliques). **Quatre formations**, réunissant entre 15 et 70 personnes, ont assuré une meilleure appréhension des milieux et des outils d'analyse. Elles ont concerné la végétation, l'avifaune, la morphodynamique et les outils Loire nature (protocoles et bases de données).

Parallèlement, les bases d'un **centre de ressources** ont été posées avec notamment un **centre documentaire** d'environ 1500 références aujourd'hui, dont la plupart en ligne. L'objet du centre de ressources est de faciliter l'accès aux informations sur la gestion et aux données sur le patrimoine naturel pour une aide à la décision. Pour cela des partenariats sont mis en œuvre avec diverses structures ligériennes, dont l'ONCFS pour les mammifères.

Le réseau d'observation de l'avifaune mis en œuvre par la LPO a permis de coordonner à l'échelle du bassin versant **le suivi de différentes espèces** telles que : le balbuzard pêcheur, l'hirondelle de rivage, le guêpier d'Europe, le cincle plongeur ou encore les sternes et autres laridés. Une vingtaine d'associations ont participé à ces suivis permettant de fournir pour la première fois des résultats uniques qui contribuent à l'identification des sites à enjeux pour la conservation des espèces.

Sur les sites Loire nature, un grand nombre de **suivis, inventaires, études** concernant les habitats, leur évolution, la faune et la flore, la présence d'espèces remarquables... ont permis d'orienter et d'évaluer les actions de gestion et de conservation. Plusieurs études hydrauliques ont été menées sur le fonctionnement de la nappe alluviale, la qualité de l'eau ou encore l'hydrologie des bras morts. Des inventaires innovants ont été dressés sur les tourbières de Lozère, permettant de déterminer les milieux à préserver.

Ces études ont fait l'objet de **partenariats avec le monde de la recherche**. Sur les tourbières ardéchoises par exemple, le Conservatoire régional des espaces naturels a fait appel à un géographe du programme de recherche PETRA (Programme d'étude des tourbières Rhône-Alpines) pour mieux comprendre le fonctionnement de la nappe. Sur l'Allier, les sites Loire nature font office de sites expérimentaux uniques pour les géographes de l'Université Blaise Pascal de Clermont-Ferrand qui travaillent sur la dynamique fluviale et la recharge en sédiments. Les résultats de ces études sont mis en corrélation avec les travaux des opérateurs de terrain afin d'ajuster les actions des gestionnaires sur le long terme.

CEPA

Des pêches électriques sont pratiquées pour répertorier les espèces présentes dans les frayères

D. Tarrier

Mise en place d'un système d'analyse de la nappe

SUIVI DES ESPÈCES

LPO Anjou

Chaque année les jeunes râles des genêts font l'objet de campagnes de baguages

Les mammifères (castor, loutre), les amphibiens (sonneur, calamite, tritons…) et les reptiles (dont la rare cistude d'Europe) ont aussi fait l'objet de suivis et d'inventaires. 9 opérateurs ont fait des suivis d'oiseaux en utilisant des méthodes standardisées. Limicoles, rapaces inféodés aux milieux alluviaux (busards, circaète), espèces liées à la dynamique fluviale (guêpier, sternes, oedicnème…), ont fait l'objet de suivis particuliers. Quant aux invertébrés, papillons (damier de la succise et azuré des mouillères), libellules, mollusques (moule perlière), véritables indicateurs de la qualité des milieux, ils ont très souvent été suivis sur les sites Loire nature. Des pêches électriques menées en lien avec les Fédérations de pêche et le Conseil supérieur de la pêche ont complété les connaissances sur les milieux aquatiques à enjeux (frayères notamment).

Le pâturage est un des moyens les plus efficaces pour la gestion d'un site naturel

LOIRE NATURE SOURCE DE PARTENARIATS

Les agriculteurs sont des partenaires privilégiés du programme Loire nature

L'agriculture et la gestion du patrimoine naturel

Quoi de plus naturel que de voir vaches, brebis, moutons ou encore chevaux en bord de Loire. Ils font partie du paysage depuis toujours et l'entretiennent, tout en évitant la progression naturelle de la friche puis de la forêt. L'évolution de l'agriculture a fait disparaître ces pratiques de gestion. C'est pourquoi, pour gérer prairies ou landes, les opérateurs Loire nature se tournent en priorité vers le monde agricole pour proposer des partenariats tenant compte des objectifs de gestion patrimoniale et des contraintes de l'agriculteur.
Les sites peuvent être mis à disposition pour être pâturés mais également pour être fauchés. C'est le cas dans les basses vallées angevines. L'exploitant suit alors un cahier des charges précis impliquant la non-utilisation d'engrais, un nombre de bêtes à l'hectare limité, une fauche tardive selon une technique préservant certains oiseaux comme le râle des genêts qui niche dans les hautes herbes. Mi-2006 se sont plus de **2000 hectares qui sont mis à la disposition de 112 agriculteurs**. Les partenariats avec les agriculteurs sont établis dans des cadres variés : baux, conventions de pâturage, mises à disposition via la SAFER*. Le contrat d'agriculture durable (CAD) est aussi un outil très utilisé qui permet en outre à l'exploitant de bénéficier de subventions agri-environnementales.
Ces dispositifs encouragent les pratiques agricoles en adéquation avec l'entretien des milieux naturels et certaines races rustiques comme le mouton solognot, la brebis limousine, sont valorisées. Des démarches de **valorisation économique** de la viande bovine sont aussi menées. C'est le cas dans les basses vallées angevines où les éleveurs se sont ainsi regroupés en association autour d'un label de qualité agro-environnementale, intitulé « L'éleveur et l'oiseau ».

Une fauche tardive est mise en place sur les secteurs sensibles

Valoriser les compétences des associations d'insertion

En amont ou en complément de la gestion agricole, des opérations d'entretien ou de restauration de sites sont parfois nécessaires (coupe, broyage, nettoyage…). Certains opérateurs font alors **appel à des structures d'insertion. 7 d'entre elles (entreprises ou associations)** interviennent dans la gestion des sites Loire nature. 60 salariés, soit plus de **30 équivalents temps plein/an**, ont mené entre 2002 et 2006 des opérations de broyage manuel ou mécanique, d'arrachage des repousses, de plantation… Certaines associations comme l'Association nivernaise d'accueil et de réinsertion ou, dans le Cher, l'association « Le Relais » se sont spécialisées dans la gestion des espaces naturels. Les partenariats y sont durables et constituent l'essentiel de leur activité. Pas moins de 31 000 euros ont par exemple été investis par le Conseil général de la Nièvre en 3 ans. Pour « Le Relais », les travaux sont l'occasion pour les personnes en difficulté de renouer avec la société et la nature.

Des structures d'insertion participent à la restauration des milieux

* Société d'aménagement foncier et d'établissement rural.

Des partenariats privilégiés avec les collectivités

P. Mossant

La commune de Peyrelevade loue à l'euro symbolique 28 ha de tourbières au Conservatoire du Limousin

Les opérateurs ont construit leurs actions en concertation avec les acteurs locaux et ont, sur le terrain, mis en place des **partenariats avec des collectivités**.
L'ensemble des **8 conseils régionaux** du bassin versant de la Loire a passé des accords avec un ou plusieurs opérateurs dans le cadre de Loire nature. **14 conseils généraux** se sont mobilisés. **9 communautés de communes** sont parties prenantes dans différentes actions et **24 communes** ont contracté des partenariats. **4 syndicats des eaux, 4 syndicats de rivières, un parc naturel régional** travaillent également de concert avec les opérateurs.
Ces partenariats concernent des thématiques variées et complémentaires : restauration d'écosystèmes, création de circuits de découverte, élaboration de programmes pédagogiques, maintien et préservation de la ressource en eau, acquisition de terrains, restauration du pâturage sur certains sites, inventaires et suivis scientifiques…

CREN Limousin

Les élus : des partenaires indispensables à la gestion des sites

La formalisation de ces partenariats est très diverse. Il peut s'agir de conventions de gestion, d'acquisitions conjointes, d'utilisation d'outils comme la TDENS* pour préserver un site emblématique, de financements de programmes ou d'investissements, d'échanges de savoir-faire…

Cette ingénierie de projet constitue un facteur de réussite important compte tenu de la complexité des enjeux et de la difficulté de trouver des maîtres d'ouvrage. Elle prend toute sa dimension dans un territoire vaste comme le bassin de la Loire.

QUELQUES EXEMPLES :

- Le WWF et le Conservatoire des sites naturels bourguignons travaillent en partenariat avec le Conseil général de la Nièvre pour acquérir des terrains (à travers la TDENS), restaurer des prairies à l'aide du broyage et de la mise en pâturage ou encore préserver des forêts alluviales.
- La Communauté de communes du pays Fléchois a confié au Conservatoire du patrimoine naturel sarthois la gestion et la restauration du marais de Cré-sur-Loir.
- La LPO Auvergne travaille avec l'agglomération de Vichy pour la mise en place d'un projet de découverte de 250 ha des bords de l'Allier.
- Le Conservatoire des espaces et paysages d'Auvergne assure la gestion écologique d'un site appartenant à la ville de Clermont-Ferrand, sur lequel se trouvent des puits de captage des eaux potables.
- La LPO de la Vienne, travaille avec la commune de Châtellerault pour la restauration d'une île boisée sur le cours de la Vienne.
- Le Conservatoire du patrimoine naturel de la région Centre a développé, en partenariat avec la commune de Vierzon, un circuit d'interprétation sur une île du Cher, en plein centre de la commune.
- Un triple partenariat a été établi entre le Conservatoire des espaces naturels du Limousin, la commune de Faux-la-Montagne et le Parc naturel régional de Millevaches pour permettre la maîtrise foncière du site des Rochers de la Clamouzat.

LPO Vienne

L'île Sainte Catherine en cours de restauration grâce à un partenariat tripartite

T. Gravrand/CPNRC

Inauguration du sentier de l'île Marie sur la commune de Vierzon

* Taxe départementale en faveur des espaces naturels sensibles

Les soirées Loire nature réunissent chaque année plusieurs centaines de personnes de tous âges

S. Rogue

D. Tarrier

Des sentiers de découvertes se développent sur les sites

LES SITES NATURELS, ESPACES DE VALORISATION PÉDAGOGIQUE ET TOURISTIQUE

Les enfants d'abord

Dans le cadre de sa mission pédagogie et sensibilisation, la LPO Auvergne, en lien avec l'Etablissement public Loire a mené un inventaire des animations et supports pédagogiques sur le thème de l'eau. A travers celui-ci la LPO a identifié plusieurs besoins d'outils notamment pour les maternelles. Ces outils ont été conçu en lien avec le monde de l'éducation nationale et surtout avec les animateurs. Ce travail a largement dépassé le strict cadre des opérateurs Loire nature pour fédérer un réseau d'acteurs à l'échelle du bassin. Un travail de définition d'une malle pédagogique sur la dynamique fluviale a également été mené en vue d'une poursuite des actions du programme dans une phase ultérieure.

De nombreuses actions de sensibilisation ont été mises en place localement. Durant 5 ans les opérateurs du programme mais également d'autres acteurs de l'éducation à l'environnement comme les Maisons de Loire, les CPIE… ont sensibilisé plusieurs milliers d'enfants. Plusieurs d'entre eux ont utilisé les supports pédagogiques Loire nature pour les animations en classe notamment. D'autres ont privilégié les sorties nature permettant de mettre l'enfant en contact direct avec le milieu. Des programmes pédagogiques sur plusieurs séances ont aussi été proposés aux écoles. **Au total plus de 200 classes ont été concernées par les animations proposées par les opérateurs.** Par exemple, la LPO Vienne à travers le programme « Ma ville au fil de l'eau », a permis à 350 enfants de primaire d'étudier le cycle de l'eau, de se rendre à deux reprises sur l'île Sainte-Catherine pour aborder différentes notions vues en classe et enfin de finir l'année par la visite de la confluence de la Vienne et la Loire.

Dès 2004, la LPO Auvergne, en collaboration avec l'Etablissement public Loire, a conçu pour le très jeune public de maternelle un cahier sur l'eau, la rivière, le fleuve qui a connu un fort succès. Plus de 3000 cahiers ont été distribués aux animateurs et aux classes et aujourd'hui sa réédition est fortement envisagée au vue de la demande.
Pour les CE, CM, 6e et 5e le parti pris a été de valoriser l'existant, le kit « La rivière m'a dit » (FRAPNA/WWF) déjà très utilisé et de proposer l'ajout d'un livret « La Loire, ses affluents, son bassin » présentant plus particulièrement les spécificités du bassin versant. Une base de données "ressources" a été mise en ligne sur le site internet.

WWF

Des outils pédagogiques adaptés sont mis en place

Les sites naturels, support de la sensibilisation

Quel meilleur endroit pour comprendre et appréhender la nature que la nature elle-même et donc les sites naturels ? L'évidence est telle que ce sont **près de 900 sorties natures** qui ont été proposées au grand public par les opérateurs. D'autres événements importants se sont aussi déroulés sur certains sites comme dans le Loiret où tous les ans, la population locale peut suivre la transhumance des brebis solognotes de Dampierre-en-Burly à Guilly : l'occasion d'expliquer l'intérêt du pâturage et la gestion menée par le Conservatoire du patrimoine naturel de la région Centre.
C'est dans cet esprit qu'ont été développées depuis 3 ans **les soirées Loire nature** sous forme de balades crépusculaires. Chaque année, un soir de juin, dans plus de 25 lieux différents, des animations ont été proposées par les associations. Découverte du castor, sorties sensorielles, balades en bateau, contes… faisaient partie des activités proposées qui ont, au total, attiré plus de 3000 personnes.

Pour compléter ces initiatives de nombreux opérateurs ont souhaité **donner aux visiteurs des informations permanentes sur les sites en installant des panneaux** (une quarantaine au total) ou en aménageant **des sentiers de découverte et d'interprétation** (9 sentiers). A Mars-sur-Allier, le WWF a prolongé le Sentier du Passeur du Bec d'Allier. Sur le site des Chènevières, plusieurs panneaux élaborés par le Conservatoire du Centre sont changés en fonction des saisons.

LPO Auvergne

Les opérateurs Loire nature proposent de nombreuses balades nature

Donner une meilleure information aux usagers

Pendant des années, les hommes se sont éloignés de leurs rivières, au mieux en les oubliant, au pire en les rabaissant au rang de décharges sauvages. Loire nature a souhaité contribuer à leur réappropriation. La communication réalisée durant le programme a permis d'évoquer ces milieux sous plusieurs approches afin de toucher différentes sensibilités : esthétique des paysages, biodiversité, richesse des milieux, fonctions naturelles pour la nature et les hommes… La mission communication, à la charge du WWF, a développé différents outils pour multiplier les lieux et les moyens de toucher les individus. **6 dépliants** thématiques ont été édités : bancs de sable, prairies naturelles et agriculture, tourbières, espèces envahissantes… Largement diffusés, ils ont pour certains été produits en lien avec d'autres structures comme la Fédération française de canoë-kayak, les Fédérations de pêche ou l'Assemblée permanente des chambres d'agriculture. Ces partenariats ont eu pour intérêt d'appuyer le message et d'élargir les modes de diffusion. **Un bulletin d'information** semestriel a permis de suivre régulièrement l'actualité du programme, les opérations et les partenariats mis en œuvre. Enfin, **une exposition** a été réalisée et a tourné sur 80 sites d'accueil du public et manifestations sur tout le bassin. Pour partager un maximum d'informations, **un site internet** (www.loirenature.org) a par ailleurs été mis en ligne ; il accueillait, en 2006, une moyenne de 4000 personnes par mois.

WWF

Un dépliant a été édité en partenariat avec l'Assemblée permanente des chambres d'agriculture

La communication régionale fut également importante, chaque opérateur participant chaque jour un peu plus à informer le grand public et les acteurs locaux. Certains d'entre eux ont mis en place des **séries de conférences ou encore des diaporamas**. D'autres ont privilégié une information très ciblée, présentant en mairie les plans de gestion proposés pour certains de leurs sites, ou encore réalisant des inaugurations. Ces opérations ont favorisé les échanges entre gestionnaires de milieux naturels, acteurs des territoires et grand public.
Certains opérateurs ont aussi produit des plaquettes informant des opérations réalisées sur les sites, d'autres ont monté une exposition pour être présents lors de manifestations locales. Enfin, en Auvergne, les opérateurs régionaux ont créé un site internet dédié à la rivière Allier (www.riviere-allier.com). La presse s'est aussi largement intéressée à ce programme rapprochant la nature et les usagers : pas moins de 1000 articles ont illustré les actions, les rencontres, les questions initiées par Loire nature.

LPO Auvergne

Découverte de l'exposition Loire nature par des enfants

Expériences de tourisme de nature

Entre 2005 et 2006, ce ne sont pas moins de 19 séjours nature qui ont été proposés, 13 ont finalement eu lieu avec un total de 160 participants. Dans le cadre de cette nouvelle mission du programme menée par la LPO Auvergne en lien avec l'EP Loire, une démarche innovante de développement touristique portant sur la nature a vu le jour. Cette démarche, basée sur la découverte des richesses naturelles de la Loire et de ses affluents, aura permis d'inciter les associations environnementales à connaître et travailler en partenariat avec les acteurs locaux du tourisme. D'abord, un diagnostic de l'offre et des études de la demande, menés lors d'une phase d'approche marketing, ont été confrontés. Ensuite, une phase de mise en œuvre de projets collectifs a vu le jour ; aboutissant, en outre, à la construction de produits touristiques. Afin de répondre au marché ciblé, plusieurs opérateurs ont contribué à mettre en place des séjours courts (3 à 5 jours) en lien avec les professionnels du tourisme. Afin de faire connaître ces séjours, une politique de promotion/communication nationale a aussi été mise en place et s'est accompagnée de l'édition de brochures d'appel. Parallèlement, cette mission fut surtout l'occasion pour les opérateurs de diversifier leurs activités mais aussi leur image et de nouer localement de nouveaux partenariats.

LPO Auvergne

Des week-ends nature sont proposés au grand public

Cette synthèse des résultats du programme Loire nature 2002-2006 vous présente une approche intégrée de la gestion d'un fleuve, de ses affluents et de ses sources. Préservation du patrimoine naturel et paysager, amélioration de la ressource en eau, maintien de l'espace de liberté du fleuve sont autant de thèmes traités par différentes entrées : gestion expérimentale, partenariats, pédagogie, tourisme de nature… Ce document vous donnera une vision d'ensemble de ce programme aux actions et aux acteurs pluriels.

D. Tarrier

Annexe hydraulique en Loire moyenne

Pour en savoir plus, le *Recueil d'expériences Loire nature 2002-2006* (212p.) présente des expériences et savoir-faire variés et originaux développés par les différents maîtres d'ouvrage du programme. Gestion des milieux naturels, préservation de la ressource en eau, logiques de partenariat, éducation à l'environnement, … tous ces thèmes sont illustrés par des actions concrètes. Ce document qui aide aussi à comprendre pourquoi et comment maintenir des zones humides fonctionnelles, est téléchargeable gratuitement depuis le site **www.loirenature.org** rubrique **bibliothèque**.

Tous les outils produits dans le cadre du programme Loire nature sont en téléchargement sur : **www.loirenature.org** rubrique **bibliothèque**.

Vous y trouverez dans : **Général :** les plaquettes de présentation du programme (français et anglais), les recueils d'expériences du programme pour les périodes 1993-1998 et 2002-2006, les 7 numéros de la lettre d'information *Messages de Loire*, les dépliants thématiques réalisés.

L-M. Préau

Scientifique : les protocoles, les bilans des différents comptages et un accès à la base documentaire.

Tourisme : les études de l'offre et de la demande touristique.

Pédagogie : le livret Loire pour les cycles 2 et le cahier pédagogique pour les maternelles.

Presse : les dossiers de presse.

Vous pourrez compléter votre information générale en naviguant dans les différents espaces professionnels et en savoir plus sur les interventions régionales et locales dans la rubrique **La Loire et ses affluents**.

www.loirenature.org

CONTACTS

Fédération des conservatoires
6 rue Jeanne d'Arc, 45000 Orléans.
Tél. 02 38 24 55 00 - Fax. 02 38 24 55 01
www.enf-conservatoires.org – enf@enf-conservatoires.org

Ligue pour la protection des oiseaux (LPO)
2 bis rue du Clos Perret, 63100 Clermont Ferrand.
Tél. 04 73 36 39 79 - Fax. 04 73 36 98 74
lpo-auvergne-loirenature@wanadoo.fr – www.lpo.fr

WWF-France
1 Carrefour de Longchamp, 75016 Paris.
Tél. 01 55 25 84 84 - Fax. 01 55 25 84 74
dtarrier@wwf.fr – www.wwf.fr

Agence de l'eau Loire Bretagne
Av Buffon, BP 6339, 45063 Orléans Cedex.
Tél. 02 38 51 73 73

Etablissement Public Loire
3 av Claude Guillemin, BP 6125, 45061 Orléans Cedex 2.
Tél. 02 38 64 38 38

DIREN
5 av Buffon, BP 6407, 45063 Orléans Cedex 2.
Tél. 02 38 49 91 91

Mis en œuvre par :

Les Conservatoires d'Espaces Naturels — LPO — WWF

Avec le soutien financier de :

agence de l'eau loire – bretagne — Etablissement Public LOIRE

Liste des opérateurs locaux

Conservatoire départemental des sites lozériens, Conservatoire des espaces et paysages d'Auvergne en lien avec le Conservatoire des sites de l'Allier, Conservatoire des espaces naturels du Limousin, Conservatoire des sites naturels bourguignons, Conservatoire du patrimoine naturel de la région Centre, Conservatoire du patrimoine naturel Sarthois, Conservatoire Rhône-Alpes des espaces naturels, FRAPNA Loire (Fédération Rhône-Alpes de protection de la nature), Ligue pour la protection des oiseaux (LPO) et ses délégations en Anjou, Auvergne, Loire, Loire-Atlantique, Touraine et Vienne, WWF, Conseil général de la Nièvre et ONCFS.